



MANAGEMENT DE LA QUALITE ET DE LA SECURITE

Année : 2020, 2021

Lieu :

Événements Indésirables Associés aux Soins (EIAS) : Parcours e-learning - FORMATION

Réf. : QALGR01D



Compétences Visées

Favoriser le signalement des Événements Indésirables Associés aux Soins (EIAS) et savoir constituer un retour d'expérience à partir de ces signalements.

Objectifs, Contenus

Cliquez sur le schéma pour l'agrandir



Acquérir une culture de la sécurité

- L'évolution du paysage sanitaire.
- Les terminologies et concepts-clés.
- Les démarches de traitement du risque.
- Les types et familles de risque.

Comprendre l'approche Gestion Des Risques a posteriori

- Les définitions et les concepts-clés.
- Le signalement et la fiche d'Événement Indésirable.
- Le panorama des méthodes a posteriori utilisées en institution :
 - l'approche problème,
 - l'approche processus.

Comprendre l'approche Gestion Des Risques a priori

- Les définitions et concepts-clés.
- Les démarches et méthodes existantes.
- Les démarches de traitement du risque a priori.

Appréhender et connaître les principales vigilances sanitaires

- Les définitions et concepts-clés.
- Les procédures de signalements particulières aux vigilances.

S'approprier les principes de l'identitovigilance

- La définition de l'identitovigilance et les principes généraux.
- La mise en situation professionnelle : identitovigilance au domicile du patient, au bureau des admissions, dans la salle d'attente d'un service de radiologie, d'une unité de vie à un lieu d'examen, lors de l'administration d'un médicament, lors de la validation d'un plan de soins informatisé, au service des archives, au bloc opératoire, en cuisine...
- Les bonnes pratiques applicables : individuelles et collectives.

Mettre en oeuvre la méthode APP : registre de pratiques

- Le choix d'un thème : pratique ou problématique du service (exemple : mise en oeuvre de la contention).
- La détermination des « points critiques » liés à la problématique ou aux pratiques (exemple : barrières levées sans prescription).
- La détermination des données attendues (exemple : date du jour, nombre de barrières levées, nombre de prescriptions de contention).
- L'analyse des données recueillies.
- La synthèse et le plan d'actions correspondant.
- Les participants déposeront leur travaux afin qu'ils puissent être analysés par le formateur, la période de dépôt dure 2 mois pour laisser le temps de la définition des données à recueillir, du recueil et de l'analyse des données.

Objectifs, Contenus (suite)

Savoir réaliser un Retour d'Expérience

- Les concepts de base de l'analyse systémique.
- La démarche étape après étape (ALARM, ORION).
- Le rôle de l'animateur référent.
- Les exemples d'application et les outils.

Réaliser un Retour d'Expérience à partir d'un Événement Indésirable

- Les participants devront s'entraîner à réaliser une analyse systémique en repérant les causes patentes et latentes à partir d'un événement Indésirable, puis ils devront proposer des actions de maîtrise afin de sécuriser l'environnement de travail.
- Les participants déposeront leur travaux afin qu'ils puissent être analysés par le formateur.

Formation E-learning

Personnes concernées

Tout professionnel de santé

2020

Durée

12 heures réparties sur 4 mois

» du 01/09/2020 au 31/12/2020

2021

Durée

12 heures réparties sur 4 mois

» du 22/02/2021 au 22/05/2021

» du 01/09/2021 au 30/11/2021

Méthode

- Apprentissage cognitif en ligne avec questionnaire d'autoévaluation.
- Mise en place d'un registre de pratiques (base de données des événements indésirables associés aux soins du service) et analyse sur une période de 3 mois.
- Régulation par un expert (Ingénieur Qualité) individuellement.
- Construction de son plan d'actions et amélioration de ses pratiques.
- Régulation collective par une classe virtuelle.

Valeur ajoutée de la formation

Le dispositif de formation e-learning DPC permet des apprentissages cognitifs en ligne et une mise en oeuvre des outils étudiés. Ce parcours respecte les rythmes de l'apprenant et permet un développement progressif des compétences. Un tutorat à distance est réalisé par un formateur spécialiste du thème. La gestion des risques, ou management du risque (*risk management*), s'attache à identifier, évaluer et prioriser les risques relatifs aux activités, quelles que soient la nature ou l'origine de ces risques, pour les traiter méthodiquement de manière coordonnée. Cette formation s'attache à engager les apprenants dans un processus de déclaration et d'analyse des Événements Indésirables Associés aux Soins (EIAS).

Prérequis

» Aucun

Dispositif D'évaluation

L'évaluation sera réalisée selon plusieurs niveaux :

- Au démarrage : les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation pour soutenir la confrontation au thème et à ses enjeux. Les acquis/les connaissances a priori seront évalués de manière autoformatrice, par l'intermédiaire d'un test de positionnement ou d'un quiz de connaissances.
- En cours de formation : les participants seront invités à autoévaluer leur progression à l'aide d'outils proposés par le formateur (test intermédiaire, QCM, questionnaire, exercice de reformulation, plan de progression personnalisé).
- À l'issue de la formation : la satisfaction des participants sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » remis aux participants. Il porte sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la transférabilité des acquis.
- À distance de la formation : le participant pourra analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, notamment dans le cadre de son entretien professionnel annuel, à l'aide des outils mis à disposition tout au long de la formation (plan d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

À noter

Cette formation est éligible au DPC

- Orientation n° 8 : Signalement et gestion des événements sanitaires indésirables
- Le GRIEPS est enregistré comme ODPC (n°1378)
- En intra, ce thème pourra être déposé sur le site de l'ANDPC pour permettre aux professionnels concernés de satisfaire à leur obligation de DPC au titre des apports cognitifs. Compte tenu des nouvelles contraintes de l'ANDPC, nous pourrions être en mesure de vous proposer un numéro de programme DPC que trois mois après la contractualisation de cette offre.

Cette formation e-learning se réalise sur une période de 4 mois.

La durée de 4 mois comprend

- Partie cognitive : 4 heures.
- Partie APP du programme de DPC (sur 3 mois).
- Temps de validation par classe virtuelle.

L'expert fondateur de ce programme est Ingénieur Qualité.

Les groupes sont constitués de 5 à 20 apprenants.

MODULES E-LEARNING (3h30)

- La culture de la sécurité.
- La politique institutionnelle.
- Les risques a priori.
- Les risques a posteriori.
- Les vigilances sanitaires.
- L'identitovigilance.
- Le CREX.
- La RMM.

Voir aussi

- [Culture de la sécurité](#)
- [Gestionnaire des risques associés aux soins](#)